

RION-DES-LANDES**Le projet photovoltaïque suit son cours**

Grand Dax **RION-DES-LANDES Le projet photovoltaïque suit son cours** PLU. Mercredi soir 30 juin, le Conseil municipal a adopté la 1^{re} révision simplifiée du Plan local d'urbanisme en vigueur « au vu des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, afin de mettre en cohérence le droit du sol avec la nature du projet ». Cette révision a pour objectif « la transformation d'une partie du zonage NF pour permettre la création d'une zone destinée à accueillir un parc solaire photovoltaïque au sol, à vocation de production d'énergie alimentant le réseau de transport public d'énergie électrique, sur les parcelles de Menjoy et Platiet (site sylvicole en partie touché par Klaus) ». Soit 70 ha en infrastructures proprement dites. L'étude de faisabilité de ce projet est confiée à la société [Eosol] Energies Nouvelles qui s'apprête à déposer le dossier de permis de construire « dans lequel doit figurer, entre autres, une autorisation de défrichement ». Il

reste à « trouver des boisements compensateurs pour pallier cette demande de défrichement ». Patrimoine. Une vente de 4 lots de pins (Platiet) aura lieu le 9 juillet en mairie. Par ailleurs, dans le cadre de l'agrandissement de ses infrastructures (embranchement ferroviaire, stockage de bois), la société Egger sollicite le déplacement du chemin rural dit « de Chambret » : un accord de principe a été adopté pour permettre les aménagements nécessaires tout en assurant la continuité dudit chemin. Un autre accord du même type a été conclu avec M. et Mme Ballu « pour cession d'une portion de parcelle communale relative à l'ancien chemin rural du Bourg à Menjoy en passant par le Ploc ». Saisine des Domaines, document d'arpentage et prix à venir. Finances. Toujours suite à la tempête Klaus, à l'instar de 62 autres communes des Landes, le Conseil a revu le BP 2010 (retrait de la subvention exceptionnelle de l'État

compensée par les ventes publiques de bois depuis début 2010). Autres. Pour l'année scolaire 2010-2011, la commune continuera à prendre en charge les frais de transport pour l'ensemble des enfants rionnais domiciliés à moins de 3 km de leur école. Les sportifs méritants (Karine Hauquin, championne de France handi en tir à l'arc), le rugby, le foot et le basket seront reçus par la municipalité le samedi 10 juillet à 11 heures. Le tirage au sort des jurés d'assises a terminé cette séance d'avant vacances.

Janette Lamarque